



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 21 octobre 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 5 octobre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 25 octobre 2005

**Achat et livraison de fournitures administratives**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.  
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.  
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

L'actuel marché de fournitures administratives de la Ville de Niort expire le 31 décembre 2005.

Il convient de mettre en œuvre un nouveau marché.

Une consultation par appel d'offres a été menée dans le cadre d'un groupement d'achats Ville de Niort – CCAS. La convention constitutive du groupement prévoit que la Ville est chargée en tant que coordonnateur du groupement, de la signature des marchés attribués. Le CCAS reste chargé de l'exécution des marchés le concernant et à hauteur de ses besoins prévus au cahier des charges.

Le marché est décomposé en cinq lots :

LOTS	INTITULE	Ville maxi annuel en € ttc	CCAS Maxi annuel en € ttc
lot 1	fournitures de bureau	60 000	7 200
lot 2	enveloppes blanches et pochettes kraft imprimées	10 000	2 000
lot 3	papier pour photocopieurs et imprimantes	72 000	6 000
lot 4	fournitures de dessin et bureau d'études	1 200	0
lot 5	enveloppes électorales imprimées	Prix global et forfaitaire	0

Il s'agit d'un marché fractionné à bons de commande pour les lots 1 à 4 ; l'estimation annuelle de ces 4 lots se monte, toutes taxes comprises, à 143 200 € pour la Ville de Niort et 15 200 € pour le CCAS.

Le marché est passé pour une période de 1 an courant du 1<sup>er</sup> janvier 2006 ou de sa date de notification si elle est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2006 jusqu'au 31 décembre 2006. Il est renouvelable 3 fois sans pouvoir excéder 4 ans.

Le lot 5 est à prix global et forfaitaire.

Les lots 4 et 5 concernent uniquement la Ville de Niort.

Les dépenses correspondantes seront inscrites sur les comptes budgétaires concernés du budget Ville (Service Achats de la Direction de la Logistique et des Moyens Généraux budgets annexes) et du budget CCAS.

Dans le cadre de la procédure de consultation par appel d'offres, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 13 octobre 2005 pour désignation des attributaires :

- Lot 1 : Informat 79 pour un montant total de 32 733.26 € TTC.
- Lot 2 : LOGOPRIM pour un montant total de 5 938.99 € TTC.
- Lot 3 : infructueux.
- Lot 4 : Informat pour un montant total de 394.60 € TTC.
- Lot 5 : Fabregue pour un montant total de 1 148.16 € TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés à souscrire avec les sociétés ci-dessus.
- autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 40  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 5

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'adjoint au Maire

**Gérard NEBAS**

[Ordre du jour](#)